



Les brèves du Conseil Municipal 2 décembre 2021

Sur les 26 points à l'ordre du jour nous retenons :

Bidot : Projet d'un aménagement concerté avec Plaisance et Frouzins. Nous proposons qu'une instance spécifique se crée. Par contre problème pour l'alimentation des lacs car ces derniers ne seraient pas déclarés. Nous sommes des plus sceptiques et attendons le fin mot de cette situation.

Cimetière : La majorité décide d'augmenter les tarifs et supprime les concessions à perpétuité. Motif, certaines communes autour ne le font plus ; donc les gens viendraient chez nous en profiter... Pour infos d'autres communes continuent à proposer l'achat de concession à perpétuité, nous avons aussi proposé de la maintenir. Nous pensons qu'il y aurait d'autres priorités à voir. Nous nous sommes abstenus.

Espaces verts : Un appel d'offre va être lancé auprès d'ESAT ou d'Entreprises Adaptées pour entretenir les espaces verts de la ville. Depuis 7 ans, ils ont enchaîné les études, réorganisations sans succès. Ils reviennent à une de nos propositions (faute de vouloir étoffer le personnel et de l'équiper correctement) faire appel à ce service de l'économie sociale. Sacré changement car c'est eux qui avaient arrêté ces interventions et voulait orienter certains agents vers ces structures. Et pendant 7 ans la commune n'a pas été correctement entretenue entraînant un déniement injuste du personnel qui faisait ce qu'il pouvait, pris entre ordre et contre ordre. Nous avons voté pour.

Local bravo : La délibération de l'achat de ce local du centre commercial Saint Nicolas doit être annulé. En effet, ces champions d'élus de la majorité ont négocié et passé un acte d'achat avec une personne qui n'était pas propriétaire du bien.

Tennis : Changement de nom du complexe tennistique. Ce point est reporté mais nous vous invitons à lire notre position sur ce gâchis qui affecte de nombreuses personnes.

Droit de préemption renforcée : Le périmètre est revu : largement agrandi. Nous comprenons qu'il se cache un projet autour du Linéo et de l'acquisition de biens pour du logement. Mais nous ne pouvons avoir plus de détails

Muretain agglo : Soi-disant les commissions ne marchent pas. Ils n'ont rien décidé pour l'éventuel départ du Muretain. Par contre si cela se concrétise deux petites communes ne seraient plus rattachées à l'Agglo et devraient suivre Fonsorbes ou se rattacher à une autre communauté. Mme la Maire indique que ce n'est pas grave car ce sont des toutes petites communes qui ne comptent pas. Même M. Mandement avec tous ses défauts n'aurait pas osé dire cela.

Adhésion au Sage pour le crématorium : Lors du dernier conseil, une délibération est prise pour adhérer à la compétence de ce syndicat, il est mentionné que c'est à titre gracieux. Et « pan », la préfecture retoque la délibération car une adhésion implique obligatoirement une participation financière. C'est d'ailleurs écrit dans les documents supports à ce dossier. Depuis 7 ans et plus avec les années d'opposition, ils ne maîtrisent toujours pas les règles de base des collectivités territoriales. Le pire c'est qu'ils persistent et clament « ils nous ont dit que cela ne coûterait rien ».

Nous avons soulevé la question de la difficulté de l'accès à des médecins sur la commune : réponse « nous ne pouvons rien faire ».

Accessibilité : Ils nous indiquent qu'un programme va être fait. A suivre. Proposition que nous avons fait en commission

Ce conseil met en avant, en dehors de toute appréciation politique, leurs incompétences. Sous couvert de phrases pompeuses et d'études, les bêtises s'enchaînent et s'accumulent .

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afdgot.fr **ou par mail :** fonsorbeshd@gmail.com

Twitter: [@humaindabord](https://twitter.com/humaindabord) **Instagram:** [fonsorbes_lhumaindabord](https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord)